

Pluie et parapluie

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

il va nous coûter plus de cent mille francs. On aurait mieux fait de le guillotiner, cela aurait été plus économique.

— Les dépenses s'élèveront à plus de cent mille francs ? demanda le prince.

— Au moins, dit l'intendant.

— Si on lui offrait de l'argent, dit le prince, peut-être consentirait-il à s'en aller.

— Je n'avais pas songé à cela ! s'écria l'intendant qui courut à la prison.

— Le prince, dit-il au prisonnier, veut vous éloigner ; il n'y a jamais eu de condamné à Monaco, cela serait d'un mauvais exemple. Combien voulez-vous pour déguerpir ?

Le condamné refusa d'abord tout arrangement ; devant l'insistance de l'intendant, il finit par céder. Il consentit à évacuer la principauté moyennant cinq mille francs.

— Je pars à regret, dit-il, et c'est bien pour vous faire plaisir.

Plus tard, le prince se souvint des ennuis que lui avait causés son condamné ; quand il céda à la France Rochebrune et Menton, il stipula, dans les conditions, que le gouvernement français serait chargé d'exécuter les condamnés à mort de la principauté et de garder ses prisonniers.

EUGÈNE FOURRIER.

Pluie et parapluie.

Si jamais le parapluie nous a été utile, c'est bien pendant ces derniers mois d'été.

« Quel triste temps ! — Comme ça tombe ! — Pauvres vigneron ! — Quelle piquette !... »

Telles sont les phrases qui s'échangeaient partout, depuis qu'un ciel nuageux et des averse persistantes vinrent détruire toutes les espérances qu'on avait conçues à la vue des riches promesses du printemps.

Dès le matin jusqu'au soir, le parapluie était devenu notre plus fidèle compagnon.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le temps s'est éclairci, et le soleil est resplendissant. Eh bien, malgré cela, maint promeneur a pris son parapluie en guise de canne, tant la confiance dans le beau temps a de la peine à reprendre.

Mais ce n'est plus rien aujourd'hui que d'avoir un parapluie en mains pendant une journée : on le fait maintenant si léger. Pour en mieux apprécier tous les avantages, il suffit de songer aux parapluies d'autrefois. C'était toute une corvée que de circuler avec ce meuble de famille, dont les longues baleines se courbaient avec effort comme la charpente d'un toit de mosquée. Sa canne se terminait, à l'extrémité supérieure, par un anneau de cuivre qui servait à le suspendre ; et un autre anneau permettait de le serrer par le milieu et de rassembler ses plis flottants. Il pesait environ deux kilos et coûtait cinquante francs.

Le *Petit Parisien* racontait à ce sujet, il y a quelques mois, que La Condamine, savant français, mort en 1774, ne se plaignait cependant pas trop du poids de son parapluie, car il ne s'en séparait presque jamais, tant il estimait ses services. Il est vrai qu'il soulevait fréquemment les rires moqueurs des Parisiens, lorsqu'il se promenait dans les rues avec cette énorme machine.

Il l'emporta un jour en Angleterre, — c'était en 1766, — mais non sans provoquer les réclamations de ceux qu'incommodait le déploiement de ce pavillon extraordinaire.

Le parapluie de Sainte-Beuve, le futur auteur des *Causeries du Lundi*, fut aussi mis en scène et fit causer tout Paris, peu après 1830.

Une altercation, entre cet écrivain et le rédacteur du *Globe*, provoqua un duel au pistolet. Sur le terrain, comme il pleuvait fort, Sainte-Beuve refusa d'abandonner son parapluie, qu'il brandit ouvert de la main gauche, en s'écriant : « Je veux bien être tué, mais pas mouillé ! »

Il y avait, à Paris, des postes de location de

parapluies, et l'ordonnance qui réglait ce service portait : « L'objet qu'on a en établissant des parapluies publics est de procurer aux habitants une commodité de plus, et aux » gagne-deniers de nouveaux moyens d'existence. La nuit, ces derniers devront porter » une lanterne sur laquelle figurera le numéro » correspondant du parapluie. »

Ceci nous rappelle un curieux trait de mœurs emprunté à une notice sur Hérissau, l'un des principaux bourgs du canton d'Appenzell.

Le premier parapluie qui fit son apparition dans l'endroit fut envoyé de Paris, en 1760, à un négociant nommé Tanner. C'était une énorme machine, ornée d'une large bande tout autour, et qui excita l'étonnement général, car rien de semblable ne s'était vu jusqu'alors. On l'appela d'abord un « toit contre la pluie. »

Le possesseur de cet objet précieux tint à en faire profiter les notables d'Hérissau. Le dimanche, lorsque le temps était mauvais, le valet de Tanner, revêtu de ses plus beaux habits, s'en allait gravement, et à pas mesurés, chercher à domicile le landammann, qu'il accompagnait à l'église. Il y avait toujours foule pour les voir passer. Venait ensuite le tour du pasteur, qu'on allait chercher et qu'on accompagnait de la même façon ; et ce n'était qu'après toutes ces allées et venues que le généreux propriétaire se permettait d'user de son bien.

Après ces curieux détails sur le parapluie d'autrefois, ajoutons que ce meuble bourgeois exerce un rôle très important dans notre existence. C'est un fait reconnu que, par une averse subite, le parapluie fait naître bien des idylles. Une heureuse rencontre, un abri offert à quelque jolie fille, et voilà un mariage emmanché.

Le seul examen d'un parapluie permet de juger de son propriétaire. Il y a le parapluie grave, le parapluie futile, le parapluie indifférent, le parapluie intelligent et le parapluie bête. Mais, en général, ne pas posséder cet objet essentiel est considéré comme un des maux les plus cruels.

Le parapluie joue un rôle consolateur. C'est la dernière chose dont on se défasse. Il n'échoue pas lamentablement dans les monts-de-piété, comme la montre ou la chaîne de l'homme à bout de ressources. On le garde : c'est un ami. Et si troué que soit son riffard, le gueux déploie ses baleines brisées, et a du moins l'illusion de se croire abrité !

Terminons en notant que, comme les fleurs, le parapluie a son langage. Le voici, tel que nous le trouvons dans un petit bouquin :

Un parapluie porté au-dessus d'une femme, celle-ci étant bien protégée contre l'averse, et l'homme recevant des ruisseaux de pluie, signifie : « Je l'aime, mais elle ne m'appartient pas... »

Quand l'homme est bien couvert par le parapluie et que la femme reçoit les filets d'eau, c'est dire : « Ce n'est que ma femme. »

Mettre un parapluie de coton à la place d'un parapluie de soie, signifie : « Echange n'est pas vol. »

Porter un parapluie horizontalement sous le bras, indique que la personne qui vous suit perdra un œil.

Le porter ouvert, juste assez haut pour crever les yeux des hommes et leur enlever leur chapeau, c'est proclamer qu'on est une femme.

Placer son parapluie avec d'autres, dans une antichambre, annonce que ce meuble changera bientôt de propriétaire.

L. M.

La danse des lièvres.

(Souvenir du lac de Neuchâtel.)

C'était en 1873. Par une belle journée de juillet, j'étais occupé sur la grève du lac de Neuchâtel, à mi-chemin entre Yverdon et Yvonand,

aux études préliminaires de la ligne transversale Yverdon-Fribourg.

Dans cette partie du tracé, se trouve une colline boisée qui s'étend de Champittet à 1 kilomètre du joli village d'Yvonand.

La colline, en pente douce, vient se terminer à la grève, qui était, à cette époque, d'une largeur moyenne de 50 mètres.

J'avais dans mon équipe un vieux chasseur, Janus, comme on l'appelait, qui connaissait à fond tous les rendez-vous du gibier, ses mœurs et ses habitudes. Ce jour-là, il était particulièrement de bonne humeur, et pendant notre frugal repas de midi, à l'ombre d'un buisson, il me dit :

« Si vous voulez voir quelque chose de curieux, restez un moment ce soir et vous ne le regretterez pas. » Il ne m'en dit pas plus long, et je consentis volontiers à sa demande, très intrigué de ce que j'allais voir. Vers 8 heures du soir, Janus me conduisit sur la grève, à un endroit qu'il connaissait de vieille date, et m'indiqua un taillis d'où l'on pouvait observer sans être vu.

« Maintenant, patience, me dit-il, et ne faites aucun bruit. »

J'étais tout yeux et tout oreilles.

Au bout d'une demi-heure d'attente, je vis arriver près de nous, sur la grève, un joli lièvre, qui s'avançait prudemment, les oreilles au vent.

Après s'être assuré qu'il n'y avait rien de suspect dans le voisinage, il se porta en vedette sur ses pattes de derrière et poussa un petit cri. C'était, paraît-il, le signal convenu, pour appeler ses confrères, car aussitôt après en arriva un second, puis un troisième, et ainsi jusqu'à ce qu'ils se trouvèrent une douzaine.

Ils formèrent alors un cercle, avec l'un d'eux au milieu, puis, sur leurs pattes de derrière, ils exécutèrent une ronde des plus gracieuses. Je retenais mon souffle de peur de les effrayer.

Non, jamais je n'oublierai ce spectacle, à la tombée du crépuscule ; c'était ravissant. Au bout d'un moment, Janus me dit à l'oreille : « Maintenant, je vais siffler et vous les verrez partir. »

Un coup de sifflet retentit, un petit cri y répondit et en moins de deux secondes, nos gracieux animaux avaient disparu de tous côtés. C'était fini. Je remerciai vivement mon vieux chasseur en reprenant rêveur la route de mon hôtel.

Bien des années se sont écoulées depuis, mais je n'ai point oublié le spectacle si curieux auquel j'ai assisté.

A ceux qui douteraient de ce récit, je leur dirai : Écrivez à Janus Piot, à Yvonand ; il vit encore et pourra vous le confirmer.

Lausanne, le 14 septembre 1896.

CHARLES BORGEAUD.

A signaler dans les deux derniers numéros de la *Semaine littéraire*, cette excellente publication paraissant à Genève, une remarquable étude de M. Gaston Frommel sur le livre si discuté que M. F. de Pressensé a consacré au cardinal Manning. Ces livraisons renferment en outre d'intéressants articles de M. Henry Briqueux, *Les Écrivains mondains* ; de M. John Briquet, les moyens de défense des végétariens ; un roman de M. William Ritter ; une revue des événements d'Arménie de M. Albert Bonnard ; des vers d'Isabelle Kaiser et d'Edouard Tavan. N'oublions pas les *Echos de partout* de Chanteclair, toujours pétillants, et deux lettres de Franquette sur les *Modes d'automne* et sur le *Langage féminin*.

Mardi dernier, un chasseur de Leysin, M. Widmer, a abattu, dans les corniches de la Tour-d'Aï, un aigle royal mesurant 1 m. 80 d'envergure.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.